

Coupes 2016

LA FORÊT DOMANIALE DE SAINT-GERMAIN



D'une superficie de 3532 hectares,

la forêt domaniale de Saint-Germain est située dans une boucle de la Seine, à 20 km au nord-ouest de Paris.

Ceinturée par l'urbanisation, la forêt contribue à la qualité de vie de nombreux Franciliens.

Elle a été pendant longtemps la propriété des rois de France qui y organisaient leurs parties de chasse. Après la Révolution, elle perd un quart de sa surface en un siècle.

Elle est gérée durablement par l'Office national des forêts qui a pour principaux objectifs l'accueil du public et la protection des milieux et des paysages.

Le renouvellement des peuplements est également un enjeu pris en compte dans la gestion de cette forêt. En effet, il est nécessaire de reconstituer la forêt, partiellement détruite par la tempête de 1999 : des exploitations sont programmées chaque année afin de rajeunir, renouveler et éclaircir les peuplements.

L'ONF sécurise la forêt et favorise la croissance des arbres

La forêt domaniale de Saint-Germain est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement*, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2005-2024.

Celui-ci prévoit des coupes nécessaires sur les parcelles 46, 47, 48, 49, 50, 51 situées sur la commune de St-Germain en Laye, à proximité d'Achères.

Elles contribueront au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.

Les coupes *d'amélioration sanitaire* sur les parcelles 46 à 51 vont éclaircir les peuplements tout en sécurisant l'espace forestier



Localisées à proximité d'Achères, les **parcelles 46 à 51** sont composées de chênes pubescents avec des zones de hêtres et taillis de charmes ainsi que des résineux sur la parcelle 47.

Cette intervention consiste à exploiter tous les arbres dépérissants, blessés ou déstabilisés par les tempêtes, affaiblis par les aléas climatiques ou vieillissants

qui présentent un danger pour les usagers.

Parallèlement des arbres seront exploités afin d'éclaircir le peuplement et valoriser les plus beaux arbres.

La coupe concerne ***une surface d'environ 52 hectares.***

Coupes 2016

*L'aménagement forestier

Il constitue la feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans, en fixant les objectifs à court et à long terme et en prescrivant les actions à réaliser, après avoir fait l'état des lieux.

Il permet de programmer les coupes et les travaux nécessaires pour :

- éclaircir et renouveler la forêt
- favoriser la biodiversité
- entretenir et améliorer les équipements d'accueil.

Il est approuvé par arrêté ministériel.

L'aménagement de la forêt de Saint-Germain a été modifié en 2015 par l'Office national des forêts afin de prendre en compte la situation alarmante du dépérissement des arbres. L'ONF va renouveler les peuplements, tout en préservant les paysages, qui est une demande sociale forte pour les forêts périurbaines.

Plus précisément

- La partie ouest de la parcelle 51 comprend un gazoduc de GRT Gaz : **la coupe sera plus marquée et visible.**
- Le parc forestier situé sur la parcelle 46 bénéficiera des mêmes coupes d'amélioration sanitaire.
- Au niveau de la route du Clocher située entre les parcelles 47 et 48, les coupes sanitaires permettront de sécuriser le périmètre de cheminement.

Illustration d'une coupe sanitaire



Illustration d'une coupe d'amélioration



Coupes 2016



DANGER
Travaux forestiers
Accès interdit au public

SECURITE
Tous travaux en cours ont un caractère dangereux et sont réservés au personnel ONF.

SECOURS
Secours : 18 ou 112
ONF : 09 50 10 10 10
Gendarmerie : 17

Date de début du chantier _____ Durée prévue _____

Emploiement du chantier _____

Commune _____ N° de parcelle _____

Nature des travaux _____ Volume ou surface du chantier _____

Entreprise _____ Adresse _____ Téléphone _____ Nombre de salariés _____

Coupe d'amélioration

L'ONF réalise sur cet espace une coupe d'amélioration visant à favoriser la croissance des arbres. Cette opération consiste à exploiter les arbres dégringés par la forêtier afin de donner plus de lumière à leurs voisins. Cela favorise une croissance harmonieuse des plus beaux arbres.

Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF réalise des travaux en forêt qui participent à l'amélioration et au renouvellement des peuplements : coupes d'éclaircie et de régénération, plantations, entretien de jeunes peuplements... Une remise en état sera effectuée en fin de travaux. Merci de votre compréhension.

L'ONF prépare la forêt de demain

Agence Interdépartementale de Versailles
27 rue Edouard Charton
78000 Versailles
09 50 10 10 10

Panneau chantier :
durant l'exploitation, le chantier est interdit au public.

Utilisation du bois

Les bois seront principalement utilisés pour le chauffage.

Les exploitations sont programmées fin janvier 2016 pour une durée de plusieurs mois

Cette coupe, décidée par l'ONF sera **réalisée par un exploitant externe.**

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.

Les bois seront stockés en bord de chemin, à proximité des parcelles avant d'être transportés.

Ces travaux vont engendrer un certain nombre de désagréments pour les usagers du parc et de la forêt

- Les parcelles en question seront interdites au public du fait de l'exploitation en cours qui est dangereuse.
- Les engins forestiers vont entraîner du bruit et générer des ornières et des chemins moins confortables.
- Le bois restera à terre dans la parcelle puis il sera stocké en bordure de chemin avant d'être transporté.
- Le paysage sera modifié puisque des arbres seront coupés.

L'exploitation du bois fait partie de la vie de la forêt.

Que se passera t-il après en forêt ?

Les rémanents (branchage laissé sur place) constitueront l'humus qui va enrichir les sols.

Les arbres non exploités des parcelles vont se développer et grandir.

Les prochaines interventions visant à améliorer le peuplement auront lieu dans une dizaine d'années.

Plan des coupes - parcelles 46, 47, 48, 49, 50, 51 forêt domaniale de St-Germain

